

Le mandat 2020–2026 aura vu le passage du SMPAS, fort de ses trois communes en 2019, à une structure composée de quatorze aujourd'hui.

Même si le nombre n'est pas fondamental, la mutualisation des ressources, la professionnalisation des services, les moyens matériels et logistiques, la solidarité et l'entraide entre moyennes communes et communes de montagne sont des éléments importants dans le contexte actuel.

Le dérèglement et le réchauffement climatique constituent une vraie problématique. C'est la raison pour laquelle la quantité, la qualité et la sécurité de nos ressources sont indéniablement des valeurs à préserver. Parce que chaque goutte d'eau compte, il est nécessaire de maintenir en bon état tous les captages sur nos communes, qu'ils soient de faible ou de plus grande capacité de production.

L'utilisation de cette eau mérite également toute notre attention : comment la pérenniser, l'économiser, mieux utiliser l'eau de pluie, faire qu'elle pénètre davantage dans les sols et alimente les nappes phréatiques, comment éviter le gaspillage ?

Il est donc indispensable de conduire des actions de réfection des réseaux, de réparations, de sécurisation et de résorption des fuites.

Il est tout aussi indispensable pour chacun de nous de prendre en compte cette ressource précieuse. Cela implique un changement d'attitude et de comportement. C'est une responsabilité collective.

La préservation de notre environnement est elle aussi essentielle. Comment moins polluer, voire ne plus polluer, nos rivières, nos nappes et nos espaces ? Comment protéger la biodiversité ?

La mise en conformité des rejets d'eaux pluviales dans les réseaux de collecte d'eaux usées, la construction de réseaux ou de stations d'épuration, ainsi que le contrôle des installations d'assainissement autonome sont essentiels. Le SMPAS, avec l'aide des maires qui exercent la "Police du maire", y sont vigilants.

Alors, tous ensemble, prenons soin de ce bien naturel.

Très bonne année 2026.

Gilles MAGNON

Maire de Piégros-la-Clastre
Président du SMPAS

L'IMPORTANCE DE LA TÉLÉGESTION POUR MAINTENIR LE RENDEMENT DES RÉSEAUX

La télégestion des réseaux d'eau permet de surveiller et piloter à distance les installations (réservoirs, pompes, compteurs, canalisations) grâce à des capteurs et un système informatique. Elle mesure en continu le débit et la pression de l'eau. Lorsqu'une anomalie est détectée (chute de pression, surconsommation, débit nocturne trop élevé), cela peut signaler une fuite.

Pour la recherche de fuites, la télégestion permet de :

- les détecter rapidement, sans attendre un signalement,
- localiser les secteurs concernés grâce aux données,
- intervenir plus vite et limiter le gaspillage d'eau,
- réduire les coûts de réparation et préserver la ressource.

Le SMPAS a déjà déployé la télégestion sur les communes d'Aouste-sur-Sye, Mirabel-et-Blacons, Piégros-la-Clastre, Montclar-sur-Gervanne et Saillans, avec un investissement de 500 000 €.

Les informations sont transmises quotidiennement au siège du syndicat. Ce dispositif, qui compte actuellement 60 lignes de suivi par télécommunication, permet de détecter entre 38% et 45% des fuites, les autres étant repérées par de l'eau visible en surface.

Les agents consacrent environ 200 heures par an à la recherche de fuites, dont 30 % de nuit. En moyenne, 30 fuites sont identifiées annuellement, pour un coût de réparation d'environ 65 000 €.

Grâce à ces actions, le rendement du réseau progresse rapidement jusqu'à 70 %. Pour le maintenir entre 70 et 80 %, l'effort doit être soutenu.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le SMPAS a commencé à étendre la télégestion à ses 7 nouvelles communes adhérentes : Aubenasson, Chastel-Arnaud, Espenel, Eygluy-Escoulin, La Chaudière, Saint-Sauveur-en-Diois et Suze.

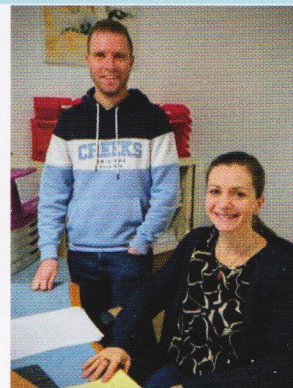
Ce travail, engagé sur le long terme, est essentiel pour économiser l'eau potable et préserver les ressources, qui tendent à se fragiliser avec le réchauffement climatique.

DEUX NOUVEAUX AGENTS ONT PRIS LEURS FONCTIONS

Deux nouveaux agents ont rejoint l'équipe du SMPAS à l'automne 2025 :

► Amandine Max, qui vient de Crest, au poste d'agent administratif chargé de l'accueil, en remplacement d'Amélie Jean.

► Steven Muncel, de Beaufort-sur-Gervanne, au poste de secrétaire général. Auparavant gestionnaire de portefeuille collectivités à la Trésorerie de Crest, il succède à Caroline Postaire.



RÉFECTION DES STATIONS D'ÉPURATION DE MONTCLAR



Mises en service en 1968, les deux stations d'épuration des eaux usées (STEP) de Montclar-sur-Gervanne - situées à Montclar village et à Vaugelas - ne répondent plus aujourd'hui aux normes en vigueur.

Le SMPAS a donc lancé leur réfection complète. Elles fonctionneront désormais avec des filtres plantés de roseaux. Leur capacité sera de 60 équivalent-habitants pour Montclar village et de 100 pour Vaugelas. Les travaux ont commencé en décembre 2025 et devraient être terminés en avril 2026.

Parallèlement, des travaux complémentaires sont prévus : extension du collecteur de transfert avec création d'un poste de refoulement, et renouvellement de la canalisation d'eau potable au hameau de Vaugelas, entre mi-janvier et fin mai 2026.

Cet investissement s'élève à 642 740 € hors taxes. Il a obtenu le soutien de l'Agence de l'Eau AERMC (175 649 €), du Département de la Drôme (102 115 €) et de l'État (236 420 €). Le reste à charge hors taxes pour le SMPAS s'élève à 128 556 €.

LE QUARTIER BRETTE À PIÉGROS-LA-CLASTRE RACCORDÉ AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Après la mise en séparatif du quartier Les Bernards en 2022, c'est au tour du quartier Brettes, à Piégros-la-Clastre, d'être raccordé au réseau d'assainissement collectif. En effet, les systèmes d'assainissement autonome dont sont équipées les maisons de ce quartier sont assez vétustes et un diagnostic a souligné la complexité de leur remise aux normes.

Les travaux ont débuté en janvier 2026 et devraient durer environ 2 mois. Ils vont permettre de raccorder 7 abonnés. Les effluents collectés seront acheminés jusqu'au collecteur existant posé en 2022.

Le montant de l'investissement est de 156 082 € hors taxes, subventionnés par le Département et l'Agence de l'eau. Le reste à charge pour le SMPAS est de 31 216 € hors taxes.

ACTUALISATION DES SCHÉMAS DIRECTEURS

Le SMPAS lance une procédure d'actualisation des schémas directeurs datant de plus de 10 ans pour les communes qui en ont besoin. Le schéma directeur est un diagnostic des réseaux permettant de définir les orientations et actions à mettre en œuvre pour les améliorer. Ce document est obligatoire pour obtenir des financements, notamment de l'Agence de l'Eau.

ÉTUDE SUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE D'ESPEL

Lors du transfert de sa compétence eau et assainissement au SMPAS en janvier 2025, la commune d'Espenel a alerté le Syndicat sur le manque d'eau potable chronique et structurel qu'elle subit en période d'étiage.

En 2023, un bilan a montré que la production des ressources, qui sont très limitées, suffit tout juste à couvrir les besoins de la commune.

Le SMPAS réalise actuellement la mise en place de la télégestion sur le réseau d'eau potable d'Espenel, ce qui devrait permettre de mieux comprendre son fonctionnement. Une étude a été lancée en 2025 pour rechercher la meilleure façon de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la commune.

Deux solutions sont envisageables : l'interconnexion du réseau d'Espenel avec d'autres réseaux proches et/ou la recherche de nouvelles ressources en eau.

Hommage à Denis BENOIT



(Photo CCCPS)

Le Conseil Syndical a une nouvelle fois été endeuillé par le décès brutal de Denis Benoît, le 31 août 2025.

Nous saluons l'engagement municipal de Denis auprès de sa commune d'Aouste-sur-Sye, de la CCCPS en tant que président et de notre syndicat comme délégué. Denis, à travers ses mandats, a su partager ses valeurs et ses connaissances en toute humilité. Nous renouvelons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

POUR NOUS CONTACTER



Accueil : 04 75 40 06 06

accueil@siempa.fr

Astreintes : 07 72 51 00 41

Joignable 24 h/24 et 7 jours/7, ce numéro d'appel est dédié principalement aux urgences liées à des fuites d'eau avant compteur, ou à une interruption du service.

50 Espace des Cascades
26400 Mirabel-et-Blacons

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et
de 14 h à 17 h. Le vendredi de 9
h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Site Internet : <https://smpas.fr/>

LES FUITES D'EAU CHEZ SOI : UN GASPILLAGE INVISIBLE ET COUTEUX

Même de petites fuites domestiques peuvent entraîner des pertes d'eau importantes, sans que l'on s'en rende vraiment compte. Un gaspillage invisible qui peut vite faire grimper le montant de la facture d'eau. Voici quelques exemples les plus fréquents :



Goutte à goutte
Gaspillage
35m³/an



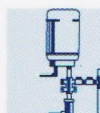
Mince filet d'eau
Gaspillage
140m³/an



Filet d'eau
Gaspillage
550m³/an



Fuite wc
Gaspillage
220m³/an



Écoulement continu
Gaspillage jusqu'à
550m³/an

D'où l'importance de faire intervenir rapidement un plombier pour réparer une fuite.

Les résultats des analyses de l'eau du robinet sont affichés en mairie et consultables en ligne sur le site du SMPAS : <https://smpas.fr/index.php/infos-pratiques/liens-utiles>